

SPPPI

27 janvier 2020

Commission risque

Retour d'expérience de
l'incendie du 26 septembre
2019

DREAL Normandie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

SDIS76

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Chronologie

(horaires volontairement arrondis)

- 2H40 : début de l'incendie (détection, fumées noires)
- 2H50 : démarrage surpresseur (première consommation d'eau, premières actions de protection/temporisation de l'incendie)
- 3H20 : début d'évacuation des contenants de Pentasulfure de phosphore (évite le risque toxique)
Multiples alarmes dans l'usine (la nappe en feu s'est propagée)
- 4H50 : réserve incendie vide (1860m^3 consommés en 2 heures)
- 5H20 : deuxième série d'alarmes dans l'usine
- 9H10 : barrages flottants
- 11H00 : début d'extinction (« top mousse » eau et émulseurs présents en quantité suffisante)

13H00 : feu maîtrisé

15H00 : feu éteint



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Quelques chiffres de l'intervention

0 victime, Zone de production et société TRIADIS (Seveso seuil bas) protégées.

Mobilisation de plus de **900 agents du SDIS76, SP et PATS**, sur les **11 jours d'interventions**,

Feu éteint en **12h**,

- Surface en feu : **37000 m²**
- Débit d'extinction : **29000 l/min**,
- **15 km** de tuyaux (150 et 110),
- **96m³** d'émulseur

Panache visible de **22km** de flan, **6km** de front,

1^{er} résultats du réseau de mesure à **T+1h**.



Des décisions prises de manière concertées grâce à un partage de connaissance inter-service

Ce bilan trouve son explication dans plusieurs facteurs favorables :

Un **travail régulier** entre les industriels et les différents services de l'Etat, notamment les services instructeurs de la DREAL et les différents services du SDIS.

Ce travail prévisionnel réalisé par le Service départemental d'incendie et de secours permet d'avoir une bonne connaissance à l'échelon départemental des moyens dont chaque industriel dispose pour pouvoir faire appel à eux dans la gestion d'un évènement.

Nous sommes sur un simple feu d'entrepôt, et non sur un feu d'unités de production.

Premiers enseignements

- Classement des produits
- Mode de stockage (GRV)
- Détection / Rétention / Moyens d'extinction
- Effets domino internes/externes
- Sûreté



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Classement des produits

- Ce qui a brûlé (*produits Lubrizol*) :
 - 13 tonnes de produits inflammable (PE < 60°C)
 - 849 tonnes de produit combustible (60°C < PE < 93°C)
 - 4399 tonnes de produits classés non combustibles (PE > 93°C)
 - Chez NL logistique : 4200 tonnes de produit non combustible

- ➔ Des précautions sont à prendre avec ces produits dont le comportement en cas d'incendie est plus proche de liquides inflammables



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Mode de stockage

- Le stockage en GRV (grands récipients vrac) pose des problèmes en cas d'incendie :
 - Perte de confinement
 - Épandage du produit en feu au sol
 - Voire explosion du contenant une fois vide
- ➔ Des stockages de produit en grande quantité en GRV méritent un regard particulier sur les moyens de rétention (volume, surface en feu)



Détection / Rétention / Extinction

- La détection précoce d'incendie pour ce type de produits peut agir notablement sur l'ampleur du sinistre.
 - La rétention des produits zone par zone limite la surface en feu, et évite la propagation de l'incendie d'une zone à l'autre
 - Des moyens d'extinction prépositionnés permettent aussi de limiter l'ampleur du sinistre. Le calcul théorique de la capacité en eau sur une période de 2 heures montre ses limites.
- ➔ Tous ces points sont à prendre en considération pour ce type de produits pouvant devenir inflammable
 - ➔ La réglementation ne prévoit pas pour l'instant ce type d'obligations



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Effets dominos

- Des distances « coupe-feu » sont nécessaires entre les différents stockages, et en périphérie du site

Sûreté

- L'accès aux sites doit être rigoureusement contrôlé (pas de portails ouverts hors nécessité, clôtures efficaces...)

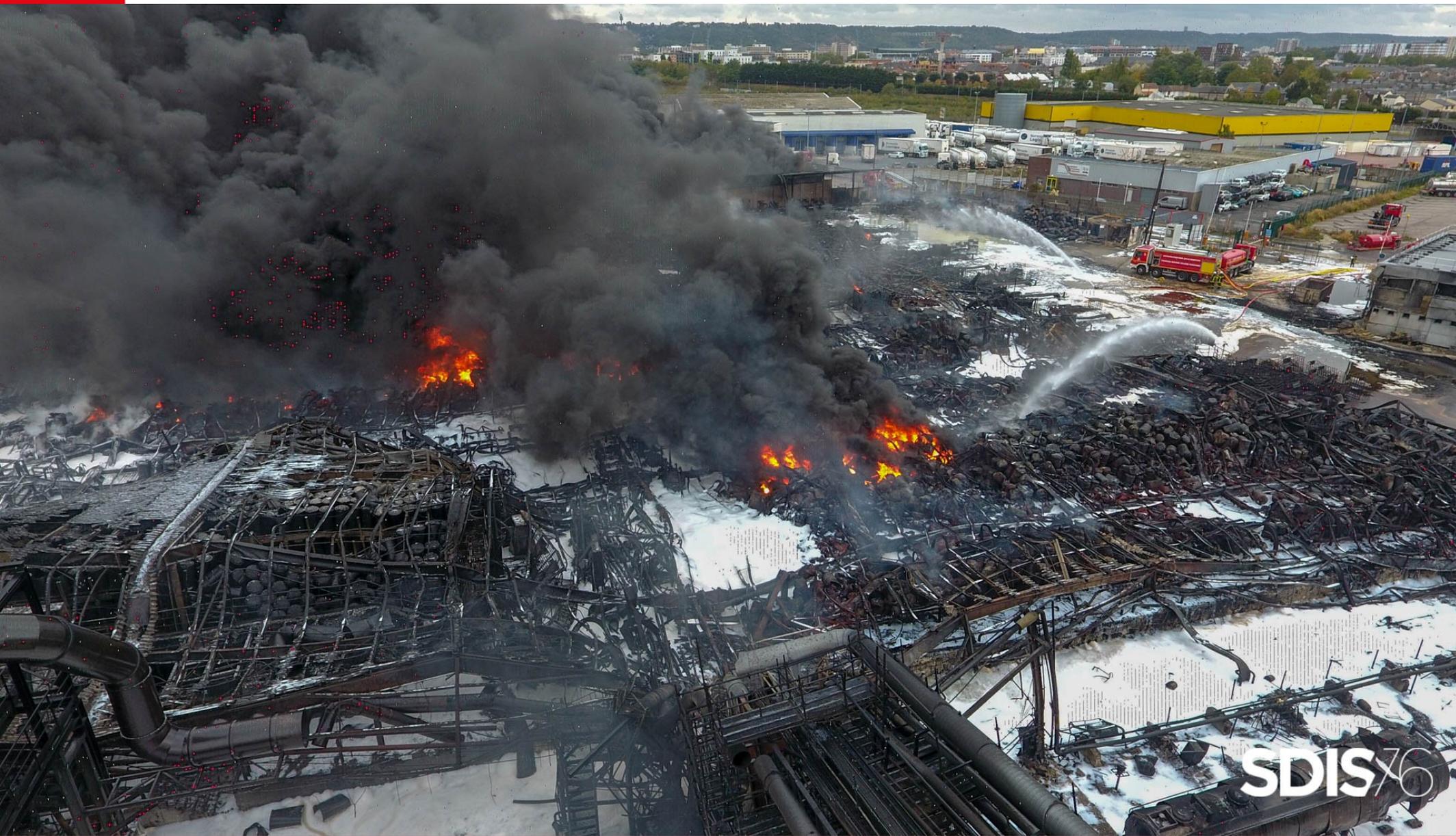


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

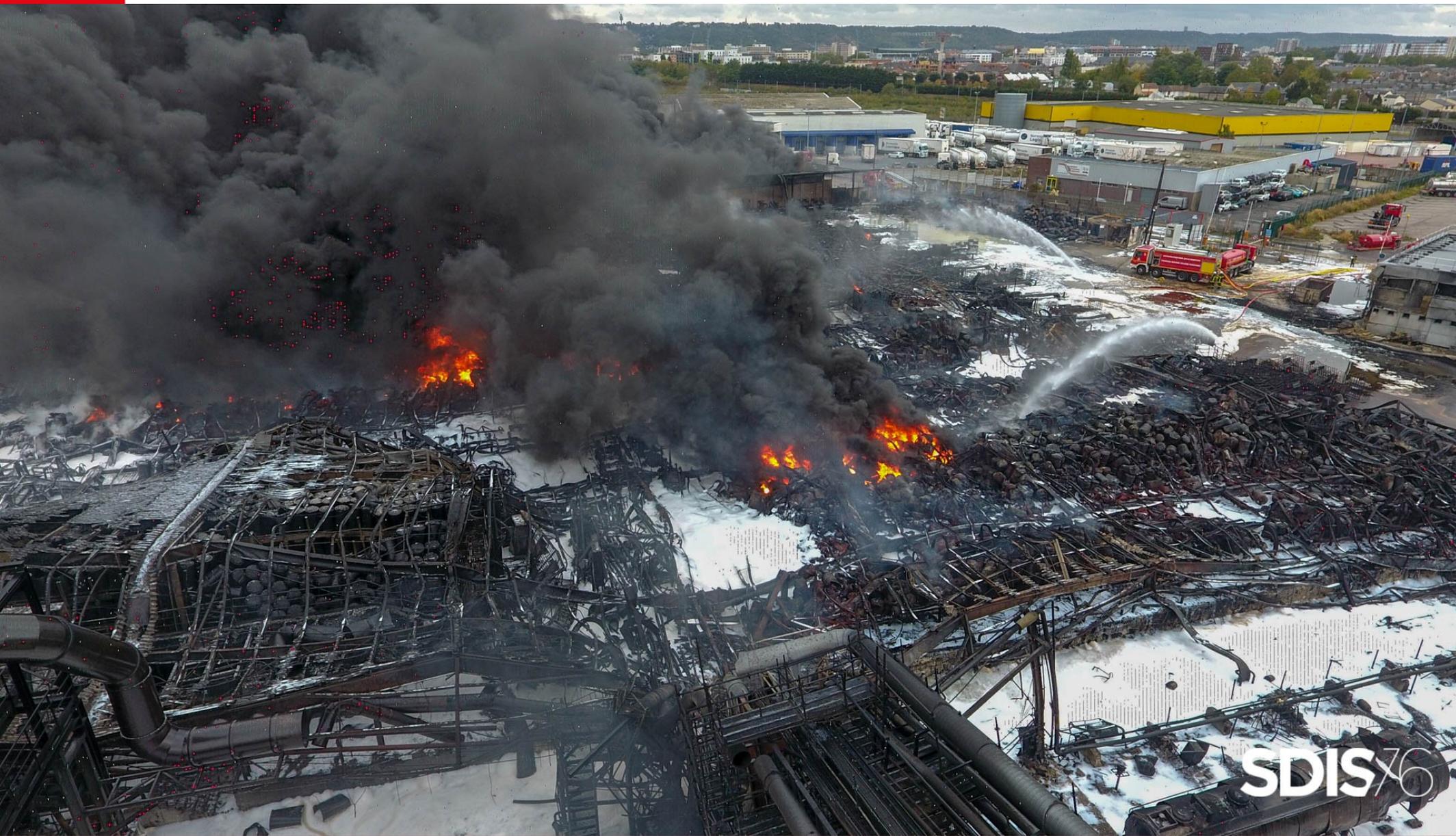
NORMANDIE

Merci de votre attention



SDIS 76

Merci de votre attention



SDIS 76



2019-09-25 11:37:38
158.7.20.100.2

Légende :

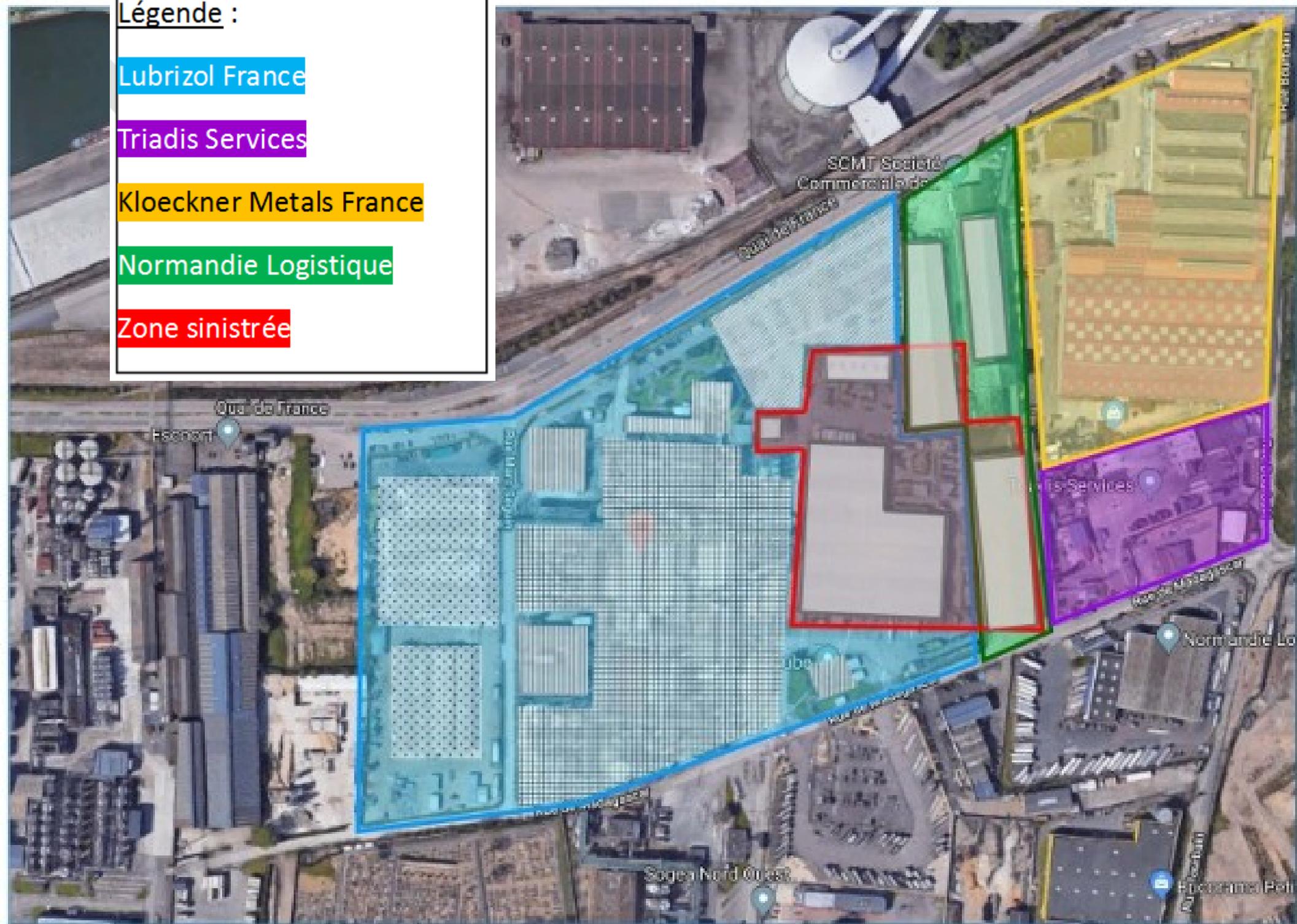
Lubrizol France

Triadis Services

Kloeckner Metals France

Normandie Logistique

Zone sinistrée

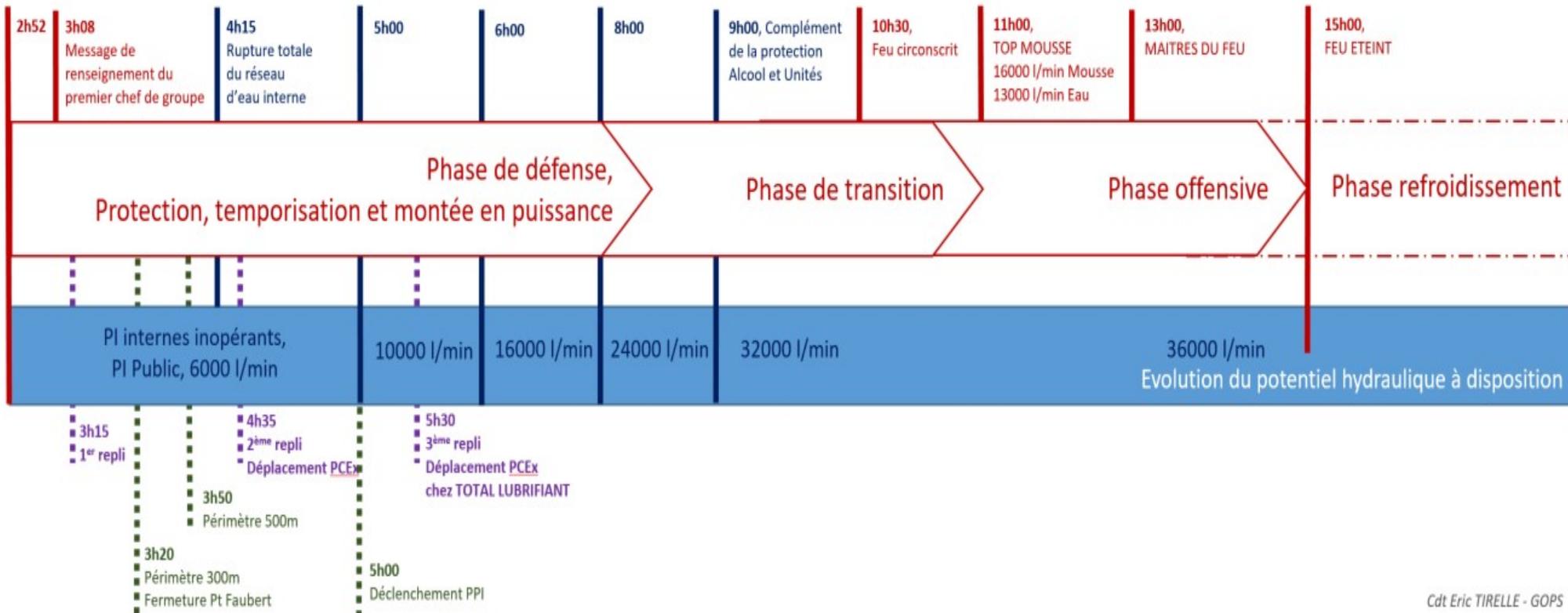


Retour sur l'intervention – 26/09/2019



VIDEO LUBRIZOL

2h39, premier appel, engagement des secours à 2h42



Cdt Eric TIRELLE - GOPS

SDIS76